

---

arche, le 13 mars ; le même jour, le roi a répondu par le décret cité plus haut à la demande qui lui avait été préalablement adressée par l'intéressé lui-même.

La rédaction de ce décret tel qu'il est publié fournira matière à des explications ultérieures. Il va de soi que la note du *Bulletin officiel* italien ne préjuge en rien, en ce qui concerne le Saint-Siège, la question du patronat royal sur le siège de Venise.

— Une consécration épiscopale. — Mgr Endrici, prince évêque de Trente, a reçu le 14 mars, la consécration épiscopale des mains de S. Em. le cardinal Merry del Val.

La cérémonie a eu lieu dans la chapelle du collège germanique. Les autres prélats consécrateurs étaient Mgr Sogaro archevêque titulaire d'Amida, et Mgr Steyaert, archevêque titulaire de Damas.

L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, le grand-maître de l'ordre de Malte, un grand nombre de prélats, religieux et personnages de la colonie autrichienne et allemande assistaient à la cérémonie.

Le nouvel évêque de Trente n'est âgé que de trente-cinq ans. C'est déjà un vétéran du journalisme catholique et de l'action sociale. Professeur au séminaire de Trente, au sortir du collège germanique, il collabora assidûment à la *Voce cattolica* de Trente ; il fonda une foule d'œuvres de caractère économique et social, caisses rurales, unions professionnelles, etc.

---